

Bulletin trimestriel d'information Qualité de l'air - Grand Périgueux avril à juin 2022

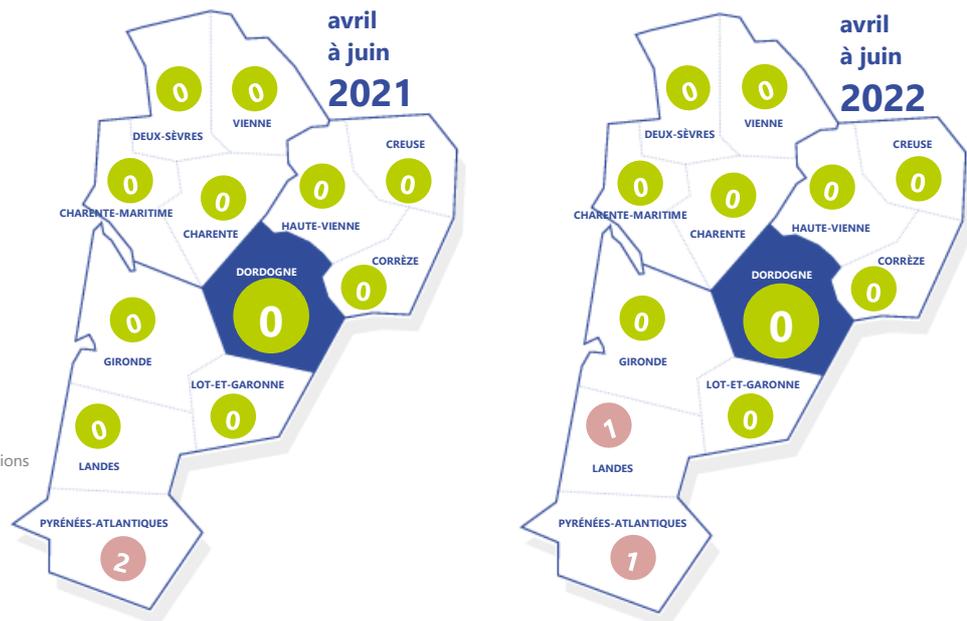
Épisodes de pollution

ÉPIISODES DE POLLUTION

- Pas d'épisode
- SIR PM10
- SAL PM10
- SIR SO₂
- SAL SO₂
- SIR O₃
- SAL O₃

GLOSSAIRE

SIR : Seuil d'Information-Recommandations
SAL : Seuil d'ALerte



Les **épisodes de pollution** indiquent qu'un dépassement de seuil réglementaire a été constaté (soit par la mesure, soit à l'aide de simulations numériques) impactant une partie importante du territoire et de la population. Ces **dépassements ne donnent pas forcément lieu à des procédures préfectorales d'information et de recommandations ou d'alerte**. Les dépassements de seuils réglementaires aux stations rendent compte de manière plus précise de l'état de la qualité de l'air sur un territoire.

Dioxyde d'azote (NO₂) :

majoritairement issu du trafic routier

Particules en suspension et fines (PM10 & PM2,5) :

sources d'émission variées (chauffage au bois, activités agricoles, trafic routier et industries)

Ozone (O₃) : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements solaires ultra-violet

Dioxyde de soufre (SO₂) :

majoritairement issu des industries et du chauffage domestique

Commentaires

Traditionnellement le 2^{ème} trimestre de l'année est plus calme en matière d'épisodes de pollution.

Ainsi cette année, **un épisode de pollution a été caractérisé le 18/06** sur les départements des **Landes** et des **Pyrénées-Atlantiques**. Cet épisode est lié à un apport de **poussières désertiques** du Sahara sur le sud de la région.

La **Dordogne** n'a pas été confrontée à des épisodes de pollution sur ce 2^{ème} trimestre de l'année, comme l'année passée.

Seuils réglementaires et Recommandations OMS

Bilan réglementaire du Grand Périgueux au 30/06/2022

Exposition	Type de recommandation	PM10 moy. annuelle	PM10 - nb. jours > 50 µg/m ³ (1) et > 45µg/m ³ (2)
Chronique	Valeur limite - 40 µg/m ³ (1)	17*	
	Objectif de qualité - 30 µg/m ³ (1)	17*	
	OMS - 15 µg/m ³ (2)	17*	
Ponctuelle	Valeur limite - 35 jours max (1)		2
	OMS - 3 jours max (2)		5
Exposition	Type de recommandation	PM2,5 moy. annuelle	PM2,5 - nb. jours > 25 µg/m ³ (1) et > 15 µg/m ³ (2)
Chronique	Valeur limite - 25 µg/m ³ (1)	11*	
	Valeur cible - 20 µg/m ³ (1)	11*	
	Objectif de qualité - 10 µg/m ³ (1)	11*	
	OMS - 5 µg/m ³ (2)	11*	
Ponctuelle	Valeur limite (1) - pas de réglementation sur le nombre de jours autorisés		7
	OMS - 3 jours max (2)		31
Exposition	Type de recommandation	NO ₂ moy. annuelle	NO ₂ - nb. heures > 200 µg/m ³ (1) et NO ₂ - nb. jours > 25 µg/m ³ (2)
Chronique	Valeur limite - 40 µg/m ³ (1)	10*	
	OMS - 10 µg/m ³ (2)	10*	
Ponctuelle	Valeur limite - 18 heures max (1)		0
	OMS - 3 jours max (2)		5

Exposition	Type de recommandation	O ₃ - max. de la moy. sur 8h	O ₃ - nb. jours > 100 µg/m ³ sur 8h	O ₃ - nb. jours > 120 µg/m ³ sur 8h (en moy. sur 3 ans)	O ₃ - max. de la moy. jour sur 8h
Chronique	OMS - pic saisonnier - 60 µg/m ³ (2)				88***
Ponctuelle	Valeur cible - 25 jours max (1)			3**	
	Objectif de qualité - 120 µg/m ³ (1)	125***			
	OMS - 3 jours max (2)		22		

(1) Seuils réglementaires issues du Décret n°2010-1250 du 21/10/2010

(2) Seuils recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à partir de 2021 et représentatifs de la pollution ponctuelle (sur un jour ou quelques heures)

* Moyenne calculée jusqu'au 30/06/2022

** La moyenne sur 3 ans est réalisée sur la période du 01/07/2019 au 30/06/2022

*** Maximum calculé jusqu'au 30/06/2022

En **jaune** : recommandation OMS non respectée, en **mauve** : valeur cible ou objectif de qualité non respecté, en **violet** : valeur limite non respectée et en **bleu** : valeurs réglementaires ou recommandations OMS respectées.

SIR : Seuil d'Information et de Recommandations

- PM10 : 50 µg/m³ en moyenne journalière
- O₃ : 180 µg/m³ en moyenne horaire
- NO₂ : 200 µg/m³ en moyenne horaire

SAL : Seuil d'ALerte

- PM10 : 80 µg/m³ en moyenne journalière
- O₃ : 240 µg/m³ en moyenne horaire (protection sanitaire de toute la population)
- NO₂ : 400 µg/m³ en moyenne horaire sur 3h consécutives (ou 200 µg/m³ si le SIR a été déclenché la veille et le jour même et qu'il y a un risque de dépassement pour le lendemain)



Suivez les dépassements de valeurs limites 2022 en direct :

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/suivi-des-depassements-de-valeurs-limites>

Bilan des indices ATMO de qualité de l'air



Retrouvez tous les indices ATMO du Grand Périgueux sur notre site web :
<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/indice/atmo>



Bon



Mauvais

Commentaires

Le deuxième trimestre de l'année 2022 a été marqué par des indices de qualité de l'air principalement qualifiés de « **moyen** » sur l'agglomération du Grand Périgueux. En juin, trois journées ont eu un indice ATMO qualifié de « **mauvais** », du fait des températures très élevées qui ont favorisé l'augmentation des concentrations en ozone.



Moyen



Très mauvais

Sur ce trimestre, ce sont les concentrations en ozone qui sont responsables de l'indice ATMO. L'ozone est un polluant à grande échelle, aussi l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine a été impactée par une augmentation des concentrations en ozone.



Dégradé



Extrêmement mauvais



Pour les particules et le dioxyde d'azote, les **conditions météorologiques très stables, peu dispersives et anticycloniques** en période hivernale ou en début de printemps vont accentuer l'**accumulation** de ces polluants au sol favorisant les pics de pollution.

En revanche, l'ozone se forme principalement en période estivale sous l'**action du rayonnement solaire**.

L'indice ATMO de qualité de l'air :



Élaboré à partir de 5 polluants (mesures et modélisations) depuis le 01/01/21, l'indice global de qualité de l'air reprend la valeur maximale des 5 sous-indices. Celui-ci peut être impacté par plusieurs polluants. Son échelle propose 6 niveaux, dont les seuils sont alignés sur ceux de l'Agence européenne pour l'environnement.



MÉTÉO
Périgueux

Avril : l'épisode de froid prend fin le 5 avril avec le retour de conditions perturbées d'origine océanique et avec pour conséquence une remontée des températures et l'arrêt des gelées

Mai : période de fortes chaleurs entre le 15 et le 22 mai ; un mois chaud avec peu de précipitations

Juin : périodes orageuses avec grêles les 2 et 20 juin ; une vague de chaleur du 11 au 20 juin ; une fin de mois moins chaude

Les mesures en temps réel

Pour suivre les mesures en direct, rendez-vous sur la page : <https://bit.ly/2HaIOFS>



Pollens

Pour suivre l'**indice pollinique hebdomadaire** (issu du comptage des pollens), consultez la page web dédiée <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/allergie-pollen/indice-pollinique> ou inscrivez-vous au bulletin d'information hebdomadaire. En complément, le pollinarium sentinelle® d'Antonne et Trigonant peut vous fournir des informations sur le début/fin des diffusions de pollen grâce à l'**alerte pollens** ! <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/pollinariums-sentinelles-r>

Nomination : Nouvelle direction générale et présidence pour Atmo Nouvelle-Aquitaine :

<https://bit.ly/3PkaaZi>

Bilan annuel 2021 de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine :

<https://bit.ly/3RmW6jP>

Les pesticides dans l'air - Bilan annuel 2021 :

<https://bit.ly/3OZ5Fnk>



Le Saviez-vous ?

La surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine

En 2021, 11 stations de surveillance des pollens fonctionnent en Nouvelle-Aquitaine. Cette surveillance est pilotée à l'échelle nationale par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique.

Les principaux pollens dans l'air observés sur le capteur de Périgueux sont variés. Trois périodes de pollinisation sont visibles :

- ➔ **Février et mars** pour l'aulne et le cyprès
- ➔ **Printemps** pour le bouleau et le chêne
- ➔ **Mai à juillet** pour les graminées, le châtaignier et les urticacées

Bilan édité le 12/07/2022 à 13h30 par : Sarah Le Bail - Atmo Nouvelle-Aquitaine
09.84.200.100 | contact@atmo-na.org

Pour toute information concernant Le Grand Périgueux www.grandperigueux.fr